



Montsinéry-Tonnégrande, le lundi 11 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ

Le Maire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande informe les parents d'élèves, que le tarif de la restauration scolaire a été revu à la hausse le 26 juin 2018 par le conseil d'administration de la Caisse des Écoles de Montsinéry-Tonnégrande et entériné par le conseil municipal du 29 juin 2018 comme suit:

*35€ de septembre à décembre 2018  
et 37€ à compter de janvier 2019.*

Le Maire,



Patrick LECANTE